



Compte-rendu de l'Assemblée Générale du mardi 11 janvier 2011

L'assemblée générale débute à 17h25.

Sont présents :

Mme BOBIN, Mme DELOUBES, Mme PUJOL, Mme VAILLANT, M. JOACHIM, Adrien DEVEVEY et Pierre-Alexandre BRIED.

Le bureau déplore d'ailleurs l'absence de parents d'élèves, malgré l'envoi de la convocation aux fédérations et la diffusion de cette même convocation sur le site du collège.

Les résolutions suivantes sont abordées et votées :

1- Bilan moral 2010 F.S.E. :

Voir bilan moral de M. JOACHIM joint. L'assemblée générale approuve à l'unanimité (7 voix) le bilan moral du F.S.E. pour la période allant du 1er janvier 2010 au 31 décembre 2010.

M. JOACHIM précise à cette occasion qu'avec le départ à la retraite de Mme VAILLANT en fin d'année scolaire, il arrêtera à la rentrée prochaine le Club Journal qu'il a actuellement du mal à gérer correctement par manque de disponibilité.

2- Bilan financier 2010 du F.S.E. :

RAPPEL : La cotisation de chaque élève sert au financement des activités des clubs et à l'achat du matériel permettant le fonctionnement du foyer.

Relevés de compte : Livret : 1 753,45 €
C.C.P. (au 24/12/2010) : 11 088,35 €

Recettes	Dépenses
Cotisations : 2 154 € Photos de classe : 5 163 € Solde F.S.E. Langevin : 600 €	Photos de classe : facture à venir, ~3 000€ Club Déco : 361,53 € Jardin Bio : 341 € Théâtre (intervenants) : 1 280 € (40 /h) Cross du collège : 241,60 € (dont 220 € pour Sécurité Civile) Voyage Allemagne : 333,50 € (rétrocession tombola) Divers : 53,49 € Assurance M.A.I.F. : 154,49 €
Total : 7 917 €	Total : 2 765,72 € (sans photos !)

L'assemblée générale approuve à l'unanimité (7 voix) le bilan financier du F.S.E. pour la période allant du 1er janvier 2010 au 31 décembre 2010.

Dépenses prévisionnelles :

- Club C.D.I. : 100 €
- Achat B.D. : 300 €
- Jeux de société : 300 €
- Divers Club : 350 €
- Réparation/Remplacement TV/lecteur VHS/DVD : 300 €
- 2 DVD avec droits : 150 €
- Intervenants théâtre : 3 000 €

Total : 4 500 €

L'assemblée générale approuve à l'unanimité (7 voix) les dépenses prévisionnelles.

3- Quitus :

L'assemblée générale accorde à l'unanimité (7 voix) le quitus au bureau du F.S.E. pour la gestion de la période du 1er janvier 2010 au 31 décembre 2010.

4- Élection des bureaux du F.S.E, élèves et adultes :

L'élection du bureau « élèves » sera organisée le jeudi 3 février de 13h00 à 13h50 en présence des membres du bureau actuel.

Adrien DEVEVEY et Pierre-Alexandre BRIED quittent l'assemblée générale à 18h30.

Élection du bureau « adultes » : Les membres du bureau actuel du F.S.E. sont démissionnaires. En l'absence de volontaires, ils assumeront tout de même leur fonction jusqu'à la fin de l'année scolaire. Sans candidature de volontaires, personnels du collège ou parents d'élèves, d'ici le mois de juin, le F.S.E. du collège les Eyquems sera malheureusement dissout à la fin de l'année scolaire.

RAPPEL du bureau « adultes » actuel :

- Président : M. JOACHIM
- Vice-présidente : Mme BOBIN
- Secrétaire : Mme PUJOL
- Trésorière : Mme DELOUBES
- Trésorière adj. : Mme VAILLANT

5- Déménagement et réaménagement de la salle du foyer :

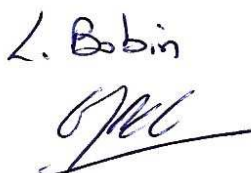
Un devis a été demandé par Mme OILLEAUX-PELLERIN, principale du collège, auprès de l'entreprise COREN, et s'élève à environ 5 100 €, nécessitant une participation du F.S.E. à hauteur de 3 000 €.

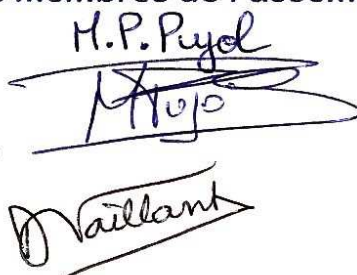
Étant donnée la situation explicitée dans le point 4, la question est ajournée jusqu'à l'élection d'un nouveau bureau « adultes » du F.S.E..

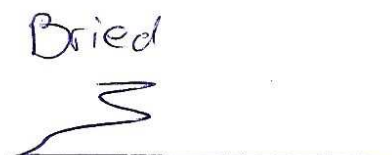
L'assemblée générale se termine à 19h10.

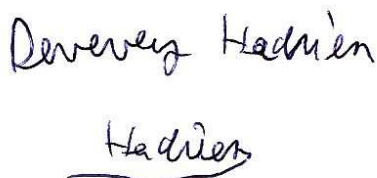
Les membres de l'assemblée générale présents.

E. Joachim

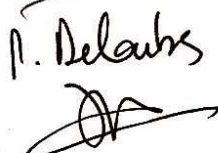

L. Bobin


M.P. Pujol


Bried


Devevey Hadrien


Vaillant


P. Deloubes




RAPPORT MORAL F.S.E.*

Assemblée Générale du Mardi 11 janvier 2011

Président du F.S.E. : M. JOACHIM.

1- Présentation générale du F.S.E. : Association loi 1901, le Foyer Socio-Educatif du collège les EYQUEMS est organisé et animé à l'initiative des élèves par des adultes assurant leur sécurité et leur prodiguant des conseils dans le cadre des diverses activités. Son fonctionnement est défini par les circulaires ministérielles du 19/12/1968 et du 25/10/1996. Un modèle de statuts d'un F.S.E. est disponible sur le site suivant : <http://communicationfoeven.free.fr/>.

2- Activités du F.S.E. : Le F.S.E. du collège les EYQUEMS possède, jusqu'à ce jour, un lieu d'accueil en salle 5, ouvert aux élèves adhérents (ayant acquitté la cotisation annuelle de 10€ !) les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 12h45 à 13h50. Les enfants peuvent y trouver à disposition des jeux de société, des bandes dessinées, des périodiques, des ordinateurs sans accès internet, un écran de télévision et un lecteur DVD.

En raison de l'augmentation des effectifs, cette salle doit redevenir à la rentrée prochaine une salle de cours. La création d'une future salle du foyer est actuellement à l'étude (voir résolution n°5 de l'A.G.).

Les activités du F.S.E. se déroulent aussi dans diverses autres salles de l'établissement et sont encadrées par des assistants d'éducation, des professeurs, des parents bénévoles et/ou des animateurs rémunérés. Ces activités sont les suivantes :

JOURS	Activités F.S.E.
LUNDI	Bridge (salle 2) <i>passera bientôt au mardi</i> Théâtre (salle 2) Commission Environnement (salle 15) Warhammer (foyer)
MARDI	Atelier déco (salle 2) Club C.D.I. (C.D.I.)
MERCREDI	
JEUDI	Club Journal (salle 4) Théâtre (salle 2) Jardin Bio (cour)
VENDREDI	Vidéo (foyer)

Activité nécessitant une rémunération. Activité gérée par des professeurs.

3- Compte-rendu financier du F.S.E. année 2010 :

cf. travail Mme DELOUBES (trésorière).

RAPPEL : L'Assemblée Générale, par ses votes concernant les résolutions présentées, est souveraine et décide des actions du F.S.E. pour l'année 2011.

Mérignac, le 8 janvier 2011.

* *Inspiré du rapport moral de M. BOULANGER, A.S. 2006/2007!*